Premières impressions de L2

Par **juliette**, le **20/09/2007** à **18:16**

Après un sujet sur: la l2 c'est chaud, je pense que ca serait bien si on donnait nos premières impressions sur la L2.

Alors voila je commence , en espérant que beaucoup suivent.

Droit civil (droit des obligations): beaucoup de voc. nouveau mais sinon je trouve la matière trés intéressante.

Droit administratif: je trouve que c'est une matière fort historique, avec beaucoup de dates à retenir. Pour l'instant (au bout de 6H de cours) je n'aime pas.

Droit pénal: trés intéressant.
On voit le motif de la sanction pour différents auteurs.

Droit des institutions européennes: cours intéressant même si certains passages sont assez difficile (comme celui sur l'association européenne de libre échange et le passage à l'espace économique européen.)

Economie: matière trés intéressante. Cette année elle est plutot axée sur le commerce international et les politiques économiques.

Procédure civile: 1 cour annulé, donc j'aurai mon premier cours demain.

Ambiance générale de la L2: Je suis un peu étonnée de retrouver en L2 avec moi des personnes qui n'aiment pas le droit (et donc ne s'investissent pa dans leur travail.)
Et donc je retrouve encore dans l'amphi des comportements que je n'apréciais pas l'année dernière (comme parler tout haut sans arrêt...)

Au niveau de la vitesse: à l'exception d'une matière je ne trouve pas que les profs vont beaucoup plus vite que l'année dernière.

Voila maintenant à vous.

Par **Katharina**, le **21/09/2007** à **09:50**

Coucou,

Merci pour ces impressions !
(Au fait Juliette tu es dans quelle fac je suis du Nord aussi)
Pour le droit administratif sans doute que c'est l'introduction qui est fort historique et pas le reste ?
J'ajouterais mes impressions je reprend début octobre.

Par **splash**, le **25/09/2007** à **17:40**

en ce qui me concerne mon début de L2 se passe bien! on est environ 150 (au lieu de 720 l'an passé!)ça change!
les étudiants parraissent plus sérieux, plus de bruits dans l'amphi (ce qui est agréable!!)

le droit des obligations : sympa, intéressant!
le droit administratif : ca me gave!! le service public c'est pas mon truc!!!
le droit pénal : intéressant ma foi!!
histoire du droit pénal : prof géniale, motivante!cours intéressant

en ce qui concerne l'anglais et l'informatique je n'ai pas encore commencé!

début positif pour ma part!!

Par **splash**, le **27/09/2007** à **14:12**

[quote="splash":30mhne7f]en ce qui me concerne mon début de L2 se passe bien! on est environ 150 (au lieu de 720 l'an passé!)ça change!
les étudiants parraissent plus sérieux, plus de bruits dans l'amphi (ce qui est agréable!!)

le droit des obligations : sympa, intéressant!
le droit administratif : ca me gave!! le service public c'est pas mon truc!!!
le droit pénal : intéressant ma foi!!
histoire du droit pénal : prof géniale, motivante!cours intéressant

en ce qui concerne l'anglais et l'informatique je n'ai pas encore commencé!

début positif pour ma part!![/quote:30mhne7f]

j'oubli bien sur le formidable droit budgétaire...euh c'est ironique!!c'est vraiment pourriiiiiiiiiii et je n'en vois pas l'utilité

Par **Nunya**, le **28/09/2007** à **09:32**

:D

Mince alors, pourquoi tant de gens sont rebutés par le Droit administratif Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour ma part, la L2 a été une année assez détonante. Outre les cours eux mêmes, on trouvait de tout dans l'amphi. Le clan des VIP bourgeois made in "[i:1s1osul6]Le Droit, c'trop facile, t'façon papa est magistrat[/i:1s1osul6]". A noter que la moitié ne sont pas passés en L3, que la moitié de l'autre moitié sont en attente de leur rattrapage (Certe, dans l'autre moitié se situe la Major de promo).
On y trouve aussi, bizarrement, encore des non motivés, des gens qui n'aiment pas le Droit, des étudiants salariés au fond, des étudiants à fond dans le cours posant régulièrement des questions aux professeurs à chaque fin de séance (Ces étudiants sont donc, par défaut, devant).
Enfin, on y trouve aussi les beaufs, les glandeurs, les gueulards, les timides, les associaux, les étudiants de plus de cinquante ans, les étudiants d'Eco-Gest. qui se sont trompés de cours, des intéressés, des potes de gens de l'amphi, et même des bisounours.
Bref, le tout est plutôt franchement varié.
L'ambiance est on ne peut plus isolatrice, on est (très) souvent anonyme, bien que l'on passe de 800 et quelques à environ 300 (Télé-enseignement non inclu). C'est dommage, c'est ennuyeux, ça motive pas forcément, on déprime parfois un peu, mais finalement, on s'y fait vite.

Vient ensuite les matières. Haa ! La L2 est difficile, c'est certain. C'est la première véritable année de Droit, sincèrement plus technique que la première. Les TDs demandent enfin du travail [...], et il faut même... relire son cours attentivement ! (Y aller en se souvenant de quelques points clés ne suffit malheureusement plus).
Le Droit des obligations, globalement, tout le monde aime. C'est une matière simple d'accès, souvent bien construire, mais dont les points de cours sont (très) nombreux.
Personnellement, la plupart des matières privatistes me laissent pas mal de marbre, mais celle-ci avait le mérite de s'apprendre plutôt bien si on fait l'effort de s'y intéresser.
Le Droit pénal, la manière du maître de conférence m'a tellement dégouté que finalement, je n'ai pas du tout accroché à la matière... dommage, y'avait de la réserve.
Le Droit administratif était mon vrai coup de coeur de l'année. Très dense, parfois empli d'envolés lyriques, le cours était passionnant. Haaa, ces services publics.
Le Droit de l'entreprise était aussi agréable, mais on s'enfonce, je trouve, rapidement dans des développements fastidieux où l'on s'ennuyait tous, je crois, un peu.
Le Droit social était très agréable, notamment grâce à un maître de conférence tout à fait excellent. Je garde en tête ses déplacements gueulards dans tout l'amphi, pour nous plonger en même temps dans l'actualité politique du moment (Présidentielles 2007 oblige !).
Ensuite, j'ai eu "grands systèmes juridiques étrangers" et "Histoire des idées politiques", mais le tout dépend particulièrement de la faculté. Ces matières étaient vraiment très agréables, mais ça restait des options au coefficient pas forcément très intéressant.
Quand à l'anglais, j'ai toujours eu une répulsion fantastique pour cette matière.

:)

Voilà, mon avis de ressortissant de deuxième année Image not found or type unknown

Par **fan**, le **28/09/2007** à **18:09**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mes impressions cette année :
350 étutiants dont 150 redoublants (dont je fais partie) ou conditionnels :

Droit administratif : pas bruit sinon c'est la porte ou un chapitre sauté.
La légalité administrative-la police administrative-les contrats administratifs, la responsabilité administrative.
J'adore ce cours.

Droit des obligations (je n'aime pas du tout) : contrats, délits, quasi-délits, quasi-contrats

Droit pénal : on rentre dans le vif du sujet dès le premier cours (élément légal, matériel et un 3ème)

Finances Publiques : Droit budgétaire au 1er semestre et droit fiscal au second. L'une de mes matières préférées, non c'est vrai, je suis sérieuse.

Droit commercial-droit des affaires (beurk) : actes de commerce, commerçant, fonds de commerce

Science politique : c'est notre récréation de la semaine, notre bouffée d'air frais avec un prof génial.

Histoire(s) du droit pénal et du droit public (Révolution-Directoire-Consulat-Empire) : je préfère la 2ème.

Procédure pénale: je n'aime pas cette matière, en plus on est avec des M1

Histoire du droit civil et histoire du droit public (Moyen-Age)

Droit de la concurrence (2tnd semestre) c'est trés bien comme matière

Par **SoNnY54**, le **01/10/2007** à **19:56**

:oops: :oops: :oops:

Première impression : j'ai loupé le premier cour de l'année Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Emploi du temps typiquement nancéien : cours le lundi de 8h à 9h, ensuite plus rien jusqu'au mercredi.....

Par **Pilouface**, le **01/10/2007** à **22:56**

T'as juste loupé une vingtaine d'étudiants assis par terre au fond de l'amphi par manque de place... Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **02/10/2007** à **07:49**

:shock:

Première impression : cour du droit des obligations annulés Image not found or type unknown et après on dit que c'est les étudiants qui sont paresseux ...

Par **SoNnY54**, le **02/10/2007** à **11:29**

[quote="Pilouface":1cw5bcra]T'as juste loupé une vingtaine d'étudiants assis par terre au fond de l'amphi par manque de place... Image not found or type unknown [/quote:1cw5bcra]

:?

:? :?

Ha oui... ca veut dire que mercredi y a intérêt d'être en avance Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **02/10/2007** à **19:06**

Ca y est j'ai enfin eut cours !

Alors ce matin pénal, comme je le pensais j'ai adoré le cours c'est passé super vite, la prof est très sympa j'aime beaucoup sa façon de faire le cours elle explique bien et nous met à l'aise !

D'ailleurs je me demandais faut-il acheter le Code pénal pour le droit pénal général ? Elle a écrit Code pénal et Code de procédure pénal dans la bibliographie Image not found or type unknown

:o

L'après midi j'ai eut droit administratif j'ai trouvé ça très abrupt un vocabulaire bien spécifique faut savoir décoder et écouter du début à la fin sinon on perd le fil mais j'ai bien tout compris je pense la prof est également très sympa elle s'intéresse bien à nous pour savoir si on comprend tout ce qu'elle dit (ça me surprend car l'an passé on a eut des profs hautains et dédaigneux pour certains) mais le droit administratif m'a paru très long j'avoue que j'étais contente quand c'était fini lol Mais en tout cas ça va je me souviens de pleins de choses je ne suis absolument pas perdu ça me rassure !

Au niveau des TD ça devrait aller la prof de droit administratif nous a déjà dit qu'on pourrait choisir de rendre deux devoirs (pas tirés au sort apparemment et qu'on pourrait faire des plans détaillés pour les autres et ne pas rédiger chaque fiche d'arrêts (voir juste la portée et l'évolution je crois)

Par contre vous allez être surpris nous sommes .. 30 maxi dans la classe lol plus d'amphi !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **maolinn**, le **02/10/2007** à **19:18**

Si tu prends Droit Pénal en TD je te conseille d'acheter le Code pénal.

Mais si tu prends ce cours à l'oral je pense pas que ça soit nécessaire, par contre tu peux ;)

rechercher sur légifrance les articles que la prof citera, et les imprimer Image not found or type unknown

Pour le code de procédure pénal pareil cherche les articles cités sur légifrance, je pense pas que ça vaille le coup de payer ~40€ pour quelques articles seulement.

Par **juliette**, le **03/10/2007** à **17:29**

au bout de + de 3 semaines de cours:
- droit des obligations j'aime toujours autant.

- droit pénal: j'aime encore + qu'avant.

- droit administratif: je n'aime pas trop et j'ai un peu du mal avec la multitude d'arrêts à retenir (déja une trentaine ne seulement 3 semaines !)

- droit des institutions européennes: intéressant pour la culture générale, mais j'ai du mal à tout retenir.

- économie: j'aime bien (même si le cour est beaucoup + mathématiques que l'année dernière.)

- procédure civile: j'aime bien (pour l'instant nous avons eu que 6 heures de cours.)

- espagnol: je n'ai pas encore eu cours.

- TD: j'ai vu sur les listes que nous étions en petit groupe (23- 25) donc ca m'a fiatpliasir. Part ocntre j'aime pas trop les horaires (finir à 20h le jeudi et commencer a 8H le vendredi c'est pas le paradis.)

- travail: des lecons à apprendre (mais pas forcément + qu'en L1)
des td à préparer, avec énormément de fiches d'arrêt à faire (quelque fois 30 par semaine.)
Je suis pas trop d'accord avec Nunya quand elle dit que les TD demande enfin du travail. (en L1 je passais + de 10h / semaine à préparer mon td de civil.)

bon courage à tous.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **03/10/2007** à **23:34**

Oui moi aussi j'ai passé énormément de temps sur les TD en L1 déjà, je pense qu'il y a juste des gens qui approfondissent moins que d'autres.

Sinon j'ai eut droit des affaires aujourd'hui et à ma grande surprise ... J'ai trouvé ça très intéressant ! Ma prof est super, elle est du genre "passionnée" et elle donne plein plein d'exemple c'est agréable de l'écouter en plus elle a l'air vraiment gentille j'ai pu parler un peu :))

avec elle avant le cour Image not found or type unknown

j'avoue que je comprend maintenant pourquoi tant de personnes choisissent le droit des affaires !

Par **fan**, le **04/10/2007** à **00:23**

C'était du droit commercial-droit des affaires ou du droit de la concurrence et de la consommation -droit des affaires ? ici on a les 2, l'un au premier, l'autre au deuxuème semestre

Par **Katharina**, le **04/10/2007** à **08:22**

C'est du droit commercial, mais on parle aussi de la consommation.

Pour le moment j'aime beaucoup la L2, j'apprécie plus les matières que celles de l'an passé (car l'an passé on avait plein de matières historiques ou dans le genre à apprendre bêtement) et je pense m'en sortir dans le travail j'attends les corrections des premiers TD pour voir si j'ai :rolf:

bien compris les cours j'espère ne pas me fourvoyer Image not found or type unknown

En tout cas je trouve les profs beaucoup plus sympas, ouverts et ils font de vrais efforts pour que l'on comprenne bien tout ce qu'ils disent et nous proposent sans cesse de ne pas hésiter :)

à leur poser des questions Image not found or type unknown

J'apprécie aussi le fait que les profs donnent enfin des conseils d'orientations je comprend bien que la L1 c'est le tri et qu'il y a un bon paquet de glandeurs mais j'aurais déjà voulu avoir des infos vu que je suis obligée de changer de fac à la fin de cette année.

Par **juliette**, le **26/10/2007** à **18:36**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Voila après 7 semaines de cours:
- droit administratif: au secours ,j'ai l'impression que c'est ultra-difficile.
J'ai peur pour le DS qui est dans une semaine.
De plus je trouve que le cours est très,très théorique.

- institutions européennes: énormément à retenir, mais assez intéressant.

- droit civil et droit pénal: j'aime toujours.

- économie: le programme est bien, on développe beaucoup des thémes de culture générale pour les concours.

- procédure civile: le cour est assez intéressant, mais je crois qu'on ne finira pas du tout le programme.

- espagnol: ca va, par contre cette année en + de l'examen oral nous aurons un examen linguistique.

De manière générale, la L2 demande + de réflexion que la L1 (ce qui est normal).
au niveau des dissertations et des cas pratiques je m'en sors.

Par contre j'ai toujours un problème avec les commentaires d'arrêts et j'avoue que ca m'inquiété un peu de ne toujours pas savoir les faire en l2.

Katharina tu as la chance d'avoir déja du droit de la consommation.
Tu as quoi comme autres matières ce semestre?

Par **Katharina**, le **26/10/2007** à **20:43**

Coucou,
En fait je n'ai pas de droit de la consommation c'est surtout le droit des affaires mais on voit quelques aspects par rapport à ça
Sinon j'ai :

- administratif : on est en plein dans les sources internationales c'est horrible entre les directives les conventions les règlements les transpositions ou pas et une chargée qui nous rabâche qu'on a un niveau merdique je me sens perdue !

- obligations : j'adore ce cour passe tout seul, bien plus intéressant que le programme de première année en civil ! et faire les TD est un plaisir

:lol:

- pénal : j'adore aussi Image not found or type unknown je ne regrette pas d'avoir choisi cette option là en plus la chargé est bien c'est un plaisir d'y aller on a pas l'impression d'aller à l'abattoir comparé à l'administratif

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- affaire : c'est sympa mais à chaque fois c'est en fin de semaine et comme j'ai quasi pas dormi pour finir les TD ça m'endort trop c'est horrible

- communautaire : rien à faire l'international ne me passionne pas, j'adore les langues vivantes mais alors les relations internationales ou l'union européenne j'arrive pas du tout à m'y intéresser

- anglais : j'aime toujours autant les langues

- quantité de travail : pour le moment on tourne à 4 gros devoirs par semaines (dissert cas pratique commentaires ...) et la blinde de grosses fiches de jurisprudence à faire ... j'arrive pas à trouver le temps de toutes les faire et j'ai déjà du retard dans mon fichage de cour.

:lol:

- première appréciation sur un devoir de pénal : très positive Image not found or type unknown je suis contente de réussir dans une matière qui m'intéresse sinon je n'ai pas encore eut d'appréciations dans les autres matières.

Par contre qu'est ce qu'on a comme arrêts dans toutes les matières en plus en communautaire il veut qu'on les apprenne aussi ... moi qui n'ait pas une super mémoire pour les dates par coeur

:idea:

Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **27/10/2007** à **10:05**

Moi aussi j'ai énormément de fiches d'arrêt à faire par semaine.

Cette semaine j'en ai eu 15 en administratif, 10 en civil et 12 en pénal.

Pour les gros devoirs on en a que 3 par semaine, c'est souvent une dissert' en civil, une dissert' en administratif, et un commentaire d'arrêt en pénal.
(+ quelques exercices en espagnol).

Pour la préparation des TD je soigne surtout le gros devoir, quitte à "bacler" un peu les fiches d'arrêts.

Pour l'instant j'ai eu qu'un devoir ramassé en administratif et le commentaire était assez moyen, ce qui m'inquiéte un peu vu que j'ai pu faire ce devoir avec tous mes cours et tous mes livres, mais bon.

Cette année on a souvent des interros surprises, c'est pareille dans toutes les facs ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **27/10/2007** à **15:34**

Dans tous les TD ils nous ont dit qu'on en aurait, je trouve ça nul franchement on est plus au lycée surtout qu'ils interrogent sur des trucs que les profs ne trouvent pas nécessaires. Comment tu fais pour arriver à faire toutes tes fiches d'arrêts moi même en les bâclant je n'arrive pas à toutes les finir j'en ai un tout petit peu moins que toi je pense.

Par **candix**, le **27/10/2007** à **15:50**

:oops:

moi je les faisais quasiment jamais mes fiches Image not found or type unknown

:?

mais cette année le chargé de td de civil les ramasse donc pas trop le choix Image not found or type unknown

Par **splash**, le **27/10/2007** à **20:03**

moi après 6 semaines de cours, j'apprécie toujours auttant ma L2.
Bon l'administratif, ce n'est pas ce que je préfère, mais je m'y attarde un peu plus quand même puisqu'il parait que c'est une matière difficile à valider! beaucoup de jurisprudence, donc beaucoup de fiche (je fais une consommation de fiche bristol, c hallucinant!!)
Nous, en TD nous n'avons jamais d'interro (hormis le devoir de controle continu de 30min une fois ds le semestre), on ne peut pas leur rendre de préparation non plus (ce que je trouve pour ma part vraiment bête, on sera laché comme cela au exam, et cela m'énerve!!!)
Sauf en TD d'administratif, on doit lui rendre 1 préparation qui compte pour la moitié de notre note de TD... autrement dit, faut pas se planter le jour où on le rend!

sinon à part ça, c'est les vacances depuis hier, alors on peut se remettre au point dans tous les cours, et ça c'est cool!

Par **sabine**, le **28/10/2007** à **08:17**

Je ne comprends pas comment on peut préférer le droit des obligations et surtout trouver ça :shock:

plus facile que le droit administratif! Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **juliette**, le **28/10/2007** à **19:45**

Moi aussi je trouve ca nul les interros surprises, surtout que ca nous préparer pas aux exams' (en effet aux exams on sait la date de l'examen et le programme de révision à l'avance)

Réponse à Katharina:
pour mes fiches de JP, le mardi matin j'ai pas cours donc je me léve tôt et j'essaye de faire toutes celles d'administratif.

Pour civil + pénal j'en fait environ 4 tous les soirs et quelques fois 1 ou 2 le matin (avant d'aller en cours) ou le midi.

Par **Katharina**, le **28/10/2007** à **21:04**

Je crois que je vais devoir faire ça aussi Juliette sinon je ne vais jamais m'en sortir ; en fait j'avais pris l'habitude de les faire avant le TD mais c'est trop monstrueux d'en enchainer 14 ^^'

Sinon Sabine tu es la première personne que j'entends dire que le droit des obligations est difficile, pour moi ça passe comme dans du beurre et pour beaucoup de monde dans ma classe aussi (je n'ai entendu personne dire que c'était dur) et j'ai toujours eut tout bon aux TD le cour est intéressant je trouve et je me souviens de tout sans même me relire.
On m'a juste dit que l'administratif est très dur et c'est vrai que pour le moment au niveau international je m'en sors pas trop j'ai beau lire plein de bouquins différent tout s'emmêle.

Par **sabine**, le **29/10/2007** à **08:06**

Et bien moi je n'ai pas compris le droit des obligations... L'objet, la cause et toutes ces notions :lol:

qui servent à rien à mon sens! Image not found or type unknown Pour le droit administratif, en L2, il suffit d'apprendre :wink:

les arrêts Image not found or type unknown

Par **Sugar**, le **29/10/2007** à **18:31**

C'est bizarre quand même les méthodes sont relativement différentes d'une fac à une autre, d'un chargé de td à un autre.
Il nous est demandé de faire une fiche de jurisprudence pour les grands arrêts que l'on retrouve dans le GAJA (et encore, je ne fais pas de fiche à proprement parlé, je résume le GAJA et ça me va, ça me barbe trop de faire : Faits, procédure, solution, etc. ; sachant que dans mon "résumé" il y a tout).

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par contre, pour tous les autres qui sont dans la plaquette (une petite trentaine environ), les chargés de TD nous demandent juste de relever la portée des arrêts (et les faits, mais moi, je prends surtout la portée et seulement quelquefois les faits quand c'est important pour comprendre la portée). Je trouve ça logique dans la mesure où je pense qu'il est pratiquement impossible de savoir tous les faits de tous les arrêts (à la fin du semestre, on doit en avoir combien ? 200, 300 facilement... Ajouter à cela, le cours de droit administratif mais aussi les autres matières!).
Enfin, après chacun sa méthode...

Par **juliette**, le **31/10/2007** à **17:09**

moi aussi je trouverai beaucoup plus logique de juste relevé la portée des arrêts. (Car je trouve que c'est le plus important. En effet dans nos copies on se met pas à raconter les faits, ni les solutions des juridictions antérieures.)

Par **deydey**, le **31/10/2007** à **22:35**

[quote="juliette":36vtal4y]moi aussi je trouverai beaucoup plus logique de juste relevé la portée des arrêts. (Car je trouve que c'est le plus important. En effet dans nos copies on se met pas à raconter les faits, ni les solutions des juridictions antérieures.)[/quote:36vtal4y]

mais dans certains arrêts, il peut être bon de connaitre les faits, pour souligner une éventuelle ambiguité de l'arrêt et donc tempérer une solution... Après, de là à connaitre tous les faits... non...

Par **Katharina**, le **01/11/2007** à **09:02**

Ma prof veut qu'on ne cherche que la portée des arrêts, c'est la chargé de TD qui est contre cette méthode et nous oblige à nous taper toutes les fiches avec faits procédure et patati patata en plus elle nous fait faire ça sur des arrêts pas forcément importants ... et elle veut nous faire une interro sur ces arrêts super on va bien s'emmêler les pinceaux à l'exam quand on en aura appris dix mille qui ne sont pas important.

Image not found or type unknown

Par **AZiz**, le **01/11/2007** à **12:19**

Tous les arrets sont importants sinon ils seraient pas ds ta plaquette.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Katharina**, le **01/11/2007** à **19:34**

Oui mais ils ne font pas forcément partis de ceux à connaitre par cœur c'est pourquoi je trouve dommage de devoir les apprendre autant que les autres je suppose qu'à l'examen il vaut mieux se rappeler des arrêts fondamentaux sur le bout des doigts plutôt que des arrêts :idea:

complémentaires. Image not found or type unknown

Par **AZiz**, le **01/11/2007** à **23:19**

Moi je connais ts les arrets en tout cas pas forcement les dates mais les portées

Par **Katharina**, le **02/11/2007** à **21:24**

J'ai listé tous les arrêts étudiés jusqu'à aujourd'hui fondamentaux comme non important j'apprendrais par cœur les dates des arrêts fondamentaux mais pas les dates des arrêts complémentaires mais j'apprendrais bien leur portée.
J'ai pu remarquer que beaucoup d'arrêts avaient la même portée en les classant c'est plus :))

facile à retenir Image not found or type unknown

De toute façon au plus on en apprend au plus on a de quoi mettre dans les copies je suppose :wink:

Image not found or type unknown

Par **Superboy**, le **02/11/2007** à **22:40**

D'un autre côté les arrêts fondamentaux, il y en a pas mal à connaitre. Ca fait déjà un sacré paquet vu tout ce que vous allez voir en strat en L2.(PA, service public, droit communautaire avec les directives etc..)

Par **juliette**, le **21/12/2007** à **18:07**

Je fais un peu remonter le fil, pour avoir vos impressions de fin de 1° semestre de L2, et pour savoir si ça a été.

Mi j'ai fini mes exams écrits (les oraux sont après les vacances.)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(pour les sujets je les ait mis dans la partie annales. Ca serait cool qu'on soit plusieurs à le faire !).

Sinon j'ai trouvé que la L2 nécessitait d'apprendre beaucoup d'arrêts.
que les cours étaient assez denses (mais bon ça c'est depuis la L1).

Je suis contente car au niveau méthodo je trouve que ca va bcp mieux que en L1.
Je sais faire à peu près tous les types d'exercice (sauf avec les commentaires d'arrêts où j'ai encore un peu de mal.)

Voilà

Par **fan**, le **21/12/2007** à **23:47**

Fin semestre trés dur. Nous avons eu nos épreuves d'examen les 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17 et :)

19. Nous sommes tous trés fatigués. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **22/12/2007** à **07:46**

Pour ma part je suis très contente de mon premier semestre de L2 mis à part le manque de sommeil, mais une chose est sure : faire 15 fiches d'arrêts la semaine dans chaque TD est une très bonne chose niveau méthodologie maintenant je les fais toute en une heure, sinon j'ai trouvé les cours très intéressant et pour ma part plus fluide qu'en L1 je trouve qu'on voit vraiment la progression par rapport à la L1 et bien plus intéressant (j'adooooooooooore les :D

obligations Image not found or type unknown bon c'est au moins la cinquantième fois que je le dis lol)

Les exams sont dans la semaine du 15 janvier trois semaines pour réviser c'est parfait !
Sinon les 100 arrêts à apprendre c'est chaud mais franchement si on s'y met dès le début du semestre ça va puis au moins après quand on doit apprendre le cour c'est du gateau.
Niveau note aucun problème pour tous mes TD j'ai assuré comme quoi la L2 semestre 1 c'est loin d'être horrible (bon sem 2 je vais avoir compta ça va me faire baisser la moyenne c'est bête ça)
Enfin franchement contrairement à la L1 j'ai trouvé mes TD fondamentaux super intéressant (pénal option les commentaires d'articles et dissert ça j'ai pas aimé) c'était un plaisir de les faire, alors qu'en L1 je détestais l'IGD en TD et je n'aimais pas du tout le programme de civil sur la famille et compagnie.

:lol:

Mais avec tout ça j'ai de moins envie de quitter l'école pourtant il faudra bien un jour Image not found or type unkn

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **juliette**, le **22/12/2007** à **10:38**

Katharina , tu sais faire 15 fiches d'arrêts en 1 heure !!!!!
(donne moi vite la méthode, lol).

moi j'ai trouvé la l2 intéressante, mais en civil je trouvais que la l1 (sur la famille) était également fort intéressante.

Par contre au bout d'un semestre je n'aime tjrs pas fort le droit administratif. (à part le cours sur la laïcité et celui sur les atténuations au principe de la légalité).

Sinon Katharina tu as de la chance d'avoir 3 semaines pour réviser.
Nous on a eu une semaine et c'était chaud.
(Surtout pour apprendre plus de 15O arrêts en administratif et presque 100 en pénal.)

Par **Katharina**, le **22/12/2007** à **21:12**

Je me doute ! A mon avis quand je changerais de fac l'an prochain je n'aurais plus 3 :lol:

semaines de révisions et plus de 4 mois de grandes vacances Image not found or type unknown

Pour les fiches d'arrêts à force d'en faire encore et toujours maintenant quand je les lis j'arrive à faire la fiche d'arrêt très rapidement et desfois si j'oublie de les faire en les lisant vite faite pendant le TD j'arrive à la faire en direct en faisant semblant que je l'ai noté sur ma feuille ça m'impressionne toujours !!

L'administratif je n'arrive pas à dire si j'aime ou pas, je réussi bien la matière j'ai l'impression de bien la comprendre et ça ne me dérange pas du tout de l'étudier mais je ne sais pas si ça :?

me plait vraiment Image not found or type unknown

Tu as beaucoup d'arrêts en pénal dis donc, j'en ai quelques un à apprendre mais vraiment :!:

pas beaucoup Image not found or type unknown tu n'as pas le droit au Code pendant l'épreuve pour trouver la :idea:

jurisprudence dedans ? Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **23/12/2007** à **20:30**

Non en droit pénal on a pas le droit au code pour trouver la jurisprudence.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(d'ailleurs on a même pas du acheter un code pénal)
Donc on doit apprendre l'année de tous les arrêts par ceur.

oui on a pas mal d'arrêt à connaître car en TD chaque semaine on a environ 10 - 12 arrêt que les chargés de TD veulent qu'on connaîsse parfaitement et qui rentrent en compte dans le barême des commentaires d'arrêt.

+ on a qq arrêts important que le prof cite en cours et qu'on ne voit pas en TD.
ex: l'arrêt Avranches et desmarets, l'arrêt Dame Monterio, l'arrêt Dame Leroux ...

Par **fan**, le **23/12/2007** à **21:53**

Quant à nous, nous avons droit au Code pénal, lors de l'épreuve de pénale, au Code civil pour l'épreuve de civil et au Code de commerce en ce qui concerne le droit des affaires et de la concurrence. J'ai aussi fais des épreuves de droit civil sans le Code et c'est faisable. :)

Courage. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **24/12/2007** à **11:11**

Si ça peut te rassurer j'ai acheté le Litec au lieu du Dalloz il manque pleins d'arrêts qui sont cités dans le Dalloz je suis dégoutée d'avoir acheté celui là du coup je vais devoir en :wink:

apprendre aussi Image not found or type unknown on a aussi vu les arrêts fondamentaux comme Avranches Desmarets, Lacour ; je pense que je vais essayer d'emprunter un code Dalloz à la BU on sait :idea:

jamais Image not found or type unknown

Par contre en communautaire on a ENORMEMENT d'arrêts à apprendre c'est pareil pour :roll:

vous ? Ca me déprime car je n'aime pas du tout cette matière Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **24/12/2007** à **16:10**

En institutions européennes (et presque uniquement dans cette matière) on a pas beaucoup d'arrêts à apprendre.
On doit en avoir une vingtaine(pour ceux qui ont pris la matière sans le TD)

Par contre peut être qu'au 2éme semestre en "ordre juridique européen" on aura + d'arrêts.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **doui**, le **24/12/2007** à **17:00**

j'ai quasiment aucun arrêt à apprendre par coeur.

Pénal j'ai pas pris en td, peut être une dizaine d'arrêts (mais pas le droit au code, donc au niveau des articles c'est chaud).

Civil j'ai le droit au code.

Administratif ... j'ai le droit au GAJA!

droit communautaire ... j'en sais rien j'ai pas encore commencé à réviser et j'ai pas assisté au :))

cours mais c'est un QCM Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **24/12/2007** à **17:04**

:idea:

Droit au GAJA en administratif ???? Image not found or type unknown

* prend le premier train pour Paris XI *

Par **juliette**, le **25/12/2007** à **15:11**

Le Gaja à l'examne c'est vraiment surprenant car comme dans les notes il y a svt de grands rappels de cours; ac le gaja c'est presque inutile d'apprendre bien le cours.

Par **Katharina**, le **25/12/2007** à **17:24**

C'est clair sans compter qu'il y a des références à énormément d'arrêts donc tu n'as même pas besoin de chercher la portée et tu n'as pas non plus besoin d'apprendre les arrêts, en plus tu dois avoir tendance à pomper les plans du GAJA vu que beaucoup de plan peuvent :o :twisted:

s'appliquer aux mêmes arrêts Image not found or type unknown Tss il n'y a que dans le nord que ça ne rigole pas Image not found or ty

Par **juliette**, le **25/12/2007** à **19:20**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

J'en profite pour poser une question: en administratif vous apprenez que l'année des arrêts ou la date précise?

(moi j'apprends que l'année et c'est déja assez dur comme ça, lol)

Par **sabine**, le **26/12/2007** à **08:42**

A moins d'avoir des profs très très exigeants, normalement apprendre l'année suffit.

Par contre je suis étonnée par ceux qui ont le droit au GAJA... Qu'on ne vienne pas me dire :roll:

que dans me fac ils donnent les diplômes Image not found or type unknown

Par **doui**, le **26/12/2007** à **14:14**

je crois pas que la moyenne de droit administratif sera plus élevée qu'ailleurs. Mon prof est un des plus anciens de la fac, ça fait des 10aines d'années qu'il enseigne le droit administratif donc je pense qu'il sait ce qu'il fait, et j'ai jamais entendu que le stratif était donné avec lui.

Les "openbook exams" ça existe à la fac de droit de Stanford, pourtant j'ai jamais etendu dire que les diplômes étaient donnés la bas.

un petit article intéressant sur le sujet (en anglais):
http://www.cdtl.nus.edu.sg/link/jul1997/assess1.htm

c'est juste que les exigences ne sont pas les mêmes, elles se rapprochent de celles d'un devoir maison ...

Par **NinjaTune**, le **27/12/2007** à **20:45**

A votre place je serais plutôt inquiet que le prof vous autorise le GAJA.
Cela voudra dire que les exigences seront assez relevées.
En effet,meme si vous avez travaillé un minimum de chez minimum,vous savez le lire et vous orientez dedans. Cela voudra dire que le prof vous attendra sur la réfléxion que vous avez produite,et non sur une simple paraphrase ou une redite du contenu du GAJA.
Produire de la réfléxion,alors que vous avez la bible du droit administratif en main est même un exercice assez périlleux.Difficile de ne pas tomber dans le simple rabachâge des choses lues. :roll:

M'enfin...."when there's a will,there's a way" comme disent nos amis anglais Image not found or type unknown

Bon courage à vous en tout cas!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **28/12/2007** à **07:57**

[quote="juliette":i5pvu9lr]J'en profite pour poser une question: en administratif vous apprenez que l'année des arrêts ou la date précise?

(moi j'apprends que l'année et c'est déja assez dur comme ça, lol)[/quote:i5pvu9lr]

Pour ma part j'essaye d'apprendre en entier les dates des arrêts se trouvant dans le GAJA vu que ce sont les plus importants il y a de fortes chances de pouvoir en placer quelques uns. :idea:

dans la copie peu importe le sujet, et j'apprends juste l'année des arrêts secondaires Image not found or type unk

Par **Katharina**, le **10/01/2008** à **20:23**

Au fait c'est important de savoir si le Conseil d'état s'est réuni en assemblée, ou section ou pas dans les arrêts ?

Par **candix**, le **10/01/2008** à **20:40**

bah disons que ca peut jouer un role dans l'importance de la décision

Par **fan**, le **10/01/2008** à **21:00**

Mon prof ne veux aucun arrêt en strate sauf ceux qui sont dans les pages de la fiche, de plus, il faut tous les mettre, et ne pas mettre le nom de l'arrêt mais seulement document 1, document 2, entre parathèses... .

Par **deydey**, le **10/01/2008** à **22:12**

[quote="doui":3nlhnmze]j'ai quasiment aucun arrêt à apprendre par coeur.

Pénal j'ai pas pris en td, peut être une dizaine d'arrêts (mais pas le droit au code, donc au niveau des articles c'est chaud).

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Civil j'ai le droit au code.

Administratif ... j'ai le droit au GAJA!

droit communautaire ... j'en sais rien j'ai pas encore commencé à réviser et j'ai pas assisté au :))

cours mais c'est un QCM Image not found or type unknown [/quote:3nlhmmze]

Le GAJA en strat, ce n'est que pour une des divisions. Le QCM de communautaire est le même chaque année ou presque. Désolée de casser le mythe de Paris XI... mdr.. Bon je :(

retourne réviser mes matières de L2 et L3 Image not found or type unknown

Par **el_boliviano**, le **14/01/2008** à **00:05**

Eh bah dis donc, vous êtes gâtés ...
A Lille 2, ni Code Civil, ni GAJA, ni Code Pénal ^^

:lol:

Et sinon, pour le stratif, j'ai uniquement appris l'année ... pas loin de 80, ça fait beaucoup Image not found or ty

Par **Katharina**, le **08/02/2008** à **14:22**

:))

Coucou, vive la L2 Image not found or type unknown

[size=75:1q9zyo0d](premier semestre : je suis major de la promo !!) [/size:1q9zyo0d]

Par **Morsula**, le **08/02/2008** à **14:50**

:))

gg Katharina Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **08/02/2008** à **19:04**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:oops:

Merci Image not found or type unknown

Par **doui**, le **26/02/2008** à **01:12**

:shock:

pour info, le fameux partiel avec GAJA autorisé, la moyenne est de 5/20 Image not found or type unknown ... pour ma part j'ai eu 9.

je crois que le prof a annoncé que y aurai pas de GAJA pour le 2nd semestre
:lol:

Image not found or type unknown

Par **HeloBarka**, le **26/02/2008** à **09:37**

:?

J'avais oublié de poster pour dire que moi aussi, j'ai eu mon semestre. J'ai eu que 10,4 Image not found or type
En fait, j'ai eu environ 10 dans toutes les matières sauf en histoire du droit où j'ai eu 9.

Je crains que ça soit pas bon pour mon départ en Erasmus l'an prochain (même si j'ai eu 13 en L1...), mais on va dire que le principal est fait.

Pareil, j'ai lu que pour les masters côtés, il faut avoir souvent 2 mentions sur les 3 années de :lol:

licence, donc va falloir cartonner en L3 Image not found or type unknown

Par **candix**, le **26/02/2008** à **10:03**

:))

félicitations Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **26/02/2008** à **12:29**

[quote="Carenthir":3qn2xwpd]J'avais oublié de poster pour dire que moi aussi, j'ai eu mon

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

semestre. J'ai eu que 10,4 Image not found or type unknown En fait, j'ai eu environ 10 dans toutes les matières sauf en histoire du droit où j'ai eu 9.

Je crains que ça soit pas bon pour mon départ en Erasmus l'an prochain (même si j'ai eu 13 en L1...), mais on va dire que le principal est fait.

Pareil, j'ai lu que pour les masters côtés, il faut avoir souvent 2 mentions sur les 3 années de :lol:

licence, donc va falloir cartonner en L3 Image not found or type unknown [/quote:3qm2xwpd]

Seul la mention en Master1 est importante pour les M2. Le reste n'est qu'un plus.
Et puis la mention ne fait pas tout, la fac d'où on vient compte même si theoriquement ça ne devrait pas étre le cas quand on est en licence.

Par **splash**, le **02/03/2008** à **15:34**

moi aussi je l'ai eu mention AB avec 12,8!!! ravi de ma note d'admf!

Par **Katharina**, le **02/03/2008** à **16:58**

héhé félicitation ! t'as eut combien en stratif ?
(moi 14 je suis trop contente je pensais m'être trompé sur le cumul des fautes avec Anguet)

Par **Katharina**, le **02/03/2008** à **16:59**

[quote="doui":q0ibbocq]pour info, le fameux partiel avec GAJA autorisé, la moyenne est de :shock:

5/20 Image not found or type unknown ... pour ma part j'ai eu 9.

je crois que le prof a annoncé que y aurai pas de GAJA pour le 2nd semestre :lol:

Image not found or type unknown [/quote:q0ibbocq]

:!:

MDR comme quoi Image not found or type unknown l'arrêt à commenter n'étais quand même pas un arrêt commenté dans le GAJA ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **doui**, le **02/03/2008** à **19:46**

y avait un ptit commentaire de 3 lignes sous un autre arrêt.

Par **NullumCrimen**, le **06/03/2008** à **11:12**

Murphys il me semble que pour les DJCE il vaut mieux avoir une mention chaque année depuis la L1 et pas seulement en M1 non (en théorie bien sûr)?

Par **splash**, le **11/03/2008** à **15:29**

ben j'ai eu 15 en admnistratif!! Sinon je c'set qu'en DJCE ce sont les notes de L3 et M1 qui comptent.

Par **NullumCrimen**, le **13/03/2008** à **11:55**

Oui apparemment les mentions des autres années ne sont que du bonus. Sinon j'ai eu mes :))

résultats je suis major! Image not found or type unknown

Par **A.laure**, le **13/03/2008** à **13:18**

:D

Félicitation NullumCrimen!! Image not found or type unknown continue comme ca

Par **NullumCrimen**, le **13/03/2008** à **14:13**

Merci, je vais essayer de maintenir le cap mais le 2è semestre s'annonce corsé, en fait je n'aime pas vraiment ce qu'on fait en ce moment sauf le droit des affaires qui est vraiment pas mal.

Par **Katharina**, le **13/03/2008** à **16:16**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="NullumCrimen":1g5pm3i7]Oui apparemment les mentions des autres années ne sont :))

que du bonus. Sinon j'ai eu mes résultats je suis major! Image not found or type unknown [/quote:1g5pm3i7]

:))

bienvenue dans le club félicitation cher confrère Image not found or type unknown comme quoi la 2ème année elle est pas si dure il y a juste plus de boulot.

Par **sabine**, le **13/03/2008** à **16:24**

:lol:

Image not found or type unknown Entendez les ces deux là!! Un peu de respect pour vos anciens qui ont lutté en L2!
:lol:

Image not found or type unknown

:wink:

Allez félicitations! Image not found or type unknown

Par **NullumCrimen**, le **13/03/2008** à **16:31**

Merci Sabine. La L2 au début ça fait quand même tout drôle, la masse de travail est bien plus importante et il suffit plus d'apprendre bêtement par cœur pour réussir (enfin...), on demande pas mal de réflexion même dans les "petites matières". Mais bon c'est largement surmontable quand on bosse comme il faut, enfin c'est ce que j'en ai pensé.
D'après ce qu'on m'a dit c'est l'année la plus dure du cursus, vous en pensez quoi?

Par **jeremyzed**, le **21/07/2008** à **17:01**

Moi la L2 c'est pour la rentrée !

Bon pour l'instant ca me fait pas trop peur, bien que j'ai entendu plein de fois " putaiiiinnn c'est troooooop durrre ! t'auras pas de vie en L2 !"

:roll: :lol:

Heu ouai... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mais bon ayant plutot pas trop mal réussi la L1 (12 au deux semestres) je pars confiant !

Par **Katharina**, le **21/07/2008** à **20:14**

[quote="jeremyzed":3dg7lsqh]Moi la L2 c'est pour la rentrée !

Bon pour l'instant ca me fait pas trop peur, bien que j'ai entendu plein de fois " putaiiiinnn c'est troooooop durrre ! t'auras pas de vie en L2 !"

:roll: :lol:

Heu ouai... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Mais bon ayant plutot pas trop mal réussi la L1 (12 au deux semestres) je pars confiant ![/quote:3dg7lsqh]

Je pense que t'as pas de vie si tu veux avoir une bonne moyenne (genre 14+), mais si tu t'en :wink:

moques tu l'auras avec une moyenne passable en ayant une vraie vie sociale Image not found or type unknown

Par **fan**, le **21/07/2008** à **20:20**

:)

...et une vraie vie sociale c'est important pour l'équilibre. Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **21/07/2008** à **22:20**

:)

[quote="fan":qhqjk9vu]...et une vraie vie sociale c'est important pour l'équilibre. Image not found or type unknown

[/quote:qhqjk9vu]

:lol:

Ca dépend, moi mon équilibre je le trouve en bossant pas en sortant Image not found or type unknown alors que

jeremyzed c'est tout le contraire, mais je ne pense pas que ce soit un obstacle à sa réussite :wink:

tant qu'il garde un minimum de temps pour bosser efficacement ses cours Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jeremyzed**, le **21/07/2008** à **22:25**

[quote="Katharina":2seefp7u]

Ca dépend, moi mon équilibre je le trouve en bossant pas en sortant alors que jeremyzed c'est tout le contraire[/quote:2seefp7u]

:lol:

Bon c'est vrai qu'il m'arrive de sortir en semaine, et d'arriver en cours avec 2h de sommeil, mais avec un bon guronsan, loool je peux tenir jusqu'a 19h ! Voila pourquoi je place mes tds toujours le soir ! Pour dormir le matin

Par **fan**, le **21/07/2008** à **22:26**

Il est vrai que lorsque j'avais une vraie vie sociale, que j'étais dans des associations, je réussissais ce que j'entreprenais, depuis que j'en ai plus, nenni.

Par **splash**, le **23/07/2008** à **10:39**

j'ai trouvé la L2 plus dure que la L1, mais avec du travail ca passe nikel!(personnellement j'ai beaucoup plus réussi ma L2 que ma L1)
le tout est de ne pas se laisser déborder. Les matieres sont super intéressantes en plus, meme l'administratif avec les centaines d'arrêts à savoir!courage!
Je pense quand même qu'il est important de conserver une vie sociale à côté sinon vous allez péter un cable en L2...

Par **juliette**, le **09/08/2008** à **21:05**

Moi aussi j'ai mieux réussi ma L2 que ma L1. Sans doute parce que j'avais des meilleures méthodes de travail et que je faisais moins d'erreurs de méthode.

Par **fan**, le **09/08/2008** à **23:28**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

La L1 c'es t "du gateau" à comparer de la L2. Accrochez-vous, appenez vos cours à mesure, surpassez-vous en TD et soyez assidus mais surtout comprenez bien vos cours, et oui ! certains cours (ça dépend des facs et des profs) sont incompréhensibles (à Clermont par :(

exemple). Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **10/08/2008** à **10:56**

Je suis d'accord avec Fan quand elle dit de bien comprendre les cours; car en L2 un élève qui récite le cours sans prouver qu'il l'a compris obtient de mauvaises notes.

L'assiduité est également aussi importantes, car au + on va en cours et en TD au + on retient.

Apprendre ls cours au fur et à mesure aide.
car il faut pas se leurrer on apprend pas 1 000 pages en une semaine (même en travaillant jusque minuit)

Par **Katharina**, le **10/08/2008** à **12:38**

Apprendre tout un cours par coeur en une semaine est faisable, mais c'est clair qu'en L2, ça ne sert à rien.
Avant les exams, il y a en qui récitent leur cours par coeur, quand je les entends je me dis : c'est pas possible, je sais rien comparé à eux.
Au final ils ont des notes plus basses que moi, comme quoi apprendre par coeur ne sert à rien.
J'en profite pour dire à ceux qui ont du mal à mémoriser par coeur des arrêts que comme le dit Juliette les TD sont essentiels : si vous faites bien vos fiches d'arrêts en administratif vous vous rappellerez instinctivement des arrêts au moment des révisions et vous n'aurez pas :wink:

l'impression de les découvrir Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **10/08/2008** à **17:11**

Apprendre tout un cours en une semaine peut être mais apprendre les 7 cours en une semaine ça me parait impossible.

pour les arrêts de strat j'avais une méthodesimple mais qui marchait bien:
- j'écoutais bien en cours
- je relisais le cours dans la journée ou le lendemain
- je relisais le cours avant de préparer mon TD
- je faisais le TD

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- juste avant le TD je relisais une ou deux fois tout le cours
- en TD j'écoutais attentivement

Rien qu'en faisant ça j'avais déja eu au minimum six "contacts" avec l'arrêt.

Par **splash**, le **10/08/2008** à **21:04**

un seul conseil :lire lire lire lire et relire encore...rien de mieux...certes au départ on se dit, "oula mais c'est nul cette méthode je ne retiens rien", mais au final au bout de deux ou trois semaines là on se dit "oh la vach mais ca rentre super bien"...bref, apprendre par coeur ne sert à rien!
en lisant son cours régulièrement,ça rentre tout seul, et je trouve que cette méthode permet de se poser beaucoup plus de questions et cela aide à prendre du recul sur la matière. De plus, je trouve que les réponses aux questions posées se font de manière plus spontannée.. ce n'est que mon opinion personnelle, chacun ayant sa méthode..mais au final je pense qu'apprendre tout par coeur ne marche qu'un temps et ce n'est pas une solution...
voilà à vous de voir...

Par **Patate**, le **31/08/2008** à **00:07**

Voilà ma petite contribution:

J'ai adoré la L2:) beaucoup plus intéressant donc moi qui ne suis pas une grande bosseuse(:oops:

j'ai eu ma L1 avec 10,00 Image not found or type unknown) et bien par miracle j'ai eu un déclic et j'ai fourni un peu plus de travail. Je pense que les matières sont plus subtiles qu'en L1, mais plus captivantes. Je crois que ce qui joue aussi, enfin pour moi, c'est que forcément, on avance dans le cursus et suivant tes ambitions, tu te dis que pour être à la hauteur de celles-ci, il faut que les résultats suivent...
Si j'avais des conseils à donner je dirais:
-aller régulièrement en cours, en L1 je ne le faisais pas et en L2 j'en ai beaucoup moins raté. Je pense que ça a eu des retombées sur mes résultats. :))

- faire très sérieusement les td. Bon de mon côté c'est encore à améliorer Image not found or type unknown mais on sent la différence et dans certaines matières, comme l'administratif, le travail régulier est vraiment indispensable
- un conseil qui n'en est pas un parce que ça, ça ne se contrôle pas: s'intéresser aux cours. :) rêver... je pense que ça, ça me fait vraiment avancer. je m'imagine faire de grandes choses :)

Image not found or type unknown et ça me motive vraiment pour essayer d'être dans les meilleurs Image not found or type unknown

Voilà

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **PinkNonoNHS**, le **10/09/2008** à **17:55**

Tout premiers cours cet aprèm en L2:

- Institutions Internationales et Européennes: sympa mais une grosse reprise historique du programme d'histoire de la terminale au lycée: Guerre Froide,... Donc du déjà vu mais la suite s'annonce intéressante.

- Droit pénal: trés captivant! Idem un chapitre introductif mais comparé à la L1 et aux chapitres introductifs de civil par exemple ou d'Histoire du droit, c'est largement mieux! Idem ça risque fort d'être passionnant.

:P

La suite... demain! Image not found or type unknown

Par **A.laure**, le **10/09/2008** à **18:16**

Premier jour de cours pour moi également, Pour les institutions internationales et européenes :)

rien a ajouter à ce qu'a dit Pink mis a part que la prof semble sympathique Image not found or type unknown (Mlle Kuhl)
En droit pénal ca m'a l'air bien interessant, mais Mr Stasiak a l'air assez exigeant, ce qui est ;)

plutot normal enfin de compte Image not found or type unknown. Sinon, pendant une heure il nous a bien expliqué que ce serait pas de la tarte et qu'on va bien ramer . Droit des affaire: Prof absente donc aucun commentaire a faire a ce sujet :/

Par **PinkNonoNHS**, le **10/09/2008** à **18:37**

Absente en droit des affaires? Rhooo ca commence bien aussi, en début de semaine le prof :lol:

d'histoire de l'administration n'était pas là non plus Image not found or type unknown

Oui Mr Stasiak nous a sorti les trucs habituels de rentrée durant une heure: et l'orthographe, et les livres, et les cours ^^ Enfin bon il nous prévient que ça va être dur. Ils avaient fait des montagnes en L1 au début de l'année, ça s'est finalement avéré être "facile".

Le meilleur moyen de réussir en droit c'est d'être intéressé par la matière étudiée, c'est déjà le

facteur n°1 de réussite avec l'assiduité

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Par **AllRight**, le **10/09/2008** à **22:41**

Fin de semaine pour ma part et comme dit ci-dessus, nous n'avons pas eu Droit des Affaires. D'ailleurs, bonjour l'organisation! On était par terre par manque de place. Ensuite, on vient nous informer que M. Olivier a la gentillesse de nous "donner" le Grand Amphi jusqu'en fin d'année et que l'échange se fait maintenant. Tout le monde y va puis on nous apprend 5 min :lol:

après que la prof ne sera pas là! Grandiose! Image not found or type unknown

- Droit Pénal : Une matière qui m'a l'air dense mais ô combien intéressante! Nous en sommes encore à l'introduction, j'ai hâte de voir ce que ça va donner!

- Droit Civil : Pareil, un cours qui a l'air intéressant.

- Institutions Internationales et Européennes : Alors là je dois avouer que la matière ne m'intéresse pas du tout pour le moment. Les concepts d'états et leurs relations sont intéressants, mais pour le reste, je crois que je ne vais pas aimer. De plus, nous allons à vitesse grand V, impossible de tout comprendre : on est toujours rivé sur sa feuille à écrire.

- Droit Administratif : Les rapports entre l'administration et le reste est sympathique à étudier. De ce que j'ai compris, le Droit Administratif risque de mettre un pied dans le Droit Constitutionnel, ce qui ne m'enchante guère. On va voir ce que cela donne!

Globalement, je suis plutôt satisfait pour le moment. Par contre, je commence à me demander si je vais réussir à pouvoir ingurgiter autant de cours, même en m'y prenant à l'avance. Soit je prends mal mes notes et je ne retiens pas l'essentiel, soit je les prends bien et il va falloir vraiment bosser...

Par **PinkNonoNHS**, le **12/09/2008** à **14:43**

Fin de semaine également (il reste 2h d'institutions internationales en fin de journée) et voilà les toutes premières impressions de la L2:

- Droit Pénal: super passionant! On a un prof (Mr Stasiak) qui sait rendre le cours intéressant :lol:

en donnant des exemples pertinents et en racontant parfois des petites blagues Image not found or type unknown

- Droit Administratif: pour l'instant un peu lourd avec les juridictions administratives, leur composition et tout le tralalala qui va avec. La prof parle hyper vite et on écrit énormément

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(pareil qu'en HDI en L1 presque..) mais je pense qu'au fil du cours ça va aller.

- Droit des Obligations: perso je n'arrive pas à m'intéresser à fond au droit civil... Donc je suis le cours sans le suivre. Le prof est bien mais c'est comme le droit des biens perso: je trouve le :oops:

temps long! Image not found or type unknown

Voilà pour les "grosses" matières. La L2 c'est largement plus intéressant que la L1!! On rentre vraiment dans des choses intéressantes et les profs sont tous sympa et bien (à part le moulin :P

à parole en administratif et encore... ça va!) Image not found or type unknown

Par **A.laure**, le **12/09/2008** à **15:23**

A mon tour!

Alors ...

Droit pénal : Très interessant, j'adore ce prof dynamique et qui sait comment s'y prendre pour capter ses élèves. Pour l'instant c'est compréhensible , mais ce n'est que le début héhé

Droit administratif: J'aime bien cette matière, la prof est motivante je trouve, malgré il faut l'avouer son débit rapide et la quantité de cours a ingurgiter pour le moment .. Mais bon, pas très compliqué pour l'instant, nous ne sommes qu'au début !

Droit civil: alors là ... Je trouve le prof MOU .. Aucun entrain quand il parle , il marmonne dans sa barbe et franchement j'ai du mal parfois a prendre des notes. La matière a l'air assez complexe tout de même mais quoiqu'il en soit c'est un coup à prendre.

Sinon il me reste encore 2h d'IIE et c'est fini, le week end =)

Par **PinkNonoNHS**, le **12/09/2008** à **15:44**

[quote="A.laure":276hhkpw]Droit civil: alors là ... Je trouve le prof MOU .. Aucun entrain quand il parle , il marmonne dans sa barbe et franchement j'ai du mal parfois a prendre des notes. La matière a l'air assez complexe tout de même mais quoiqu'il en soit c'est un coup à prendre.[/quote:276hhkpw]

:lol: :lol:

Quand il s'est étouffé ce matin "Heu excusez moi je vais boire un verre d'eau" Image not found or type unknown

Il est mou oui c'est vrai et il est un peu brouillon dans son plan, on ne sait pas trop où il veut

en venir. De quoi il parle par exemple avec les obligations naturelles

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **12/09/2008** à **17:50**

S'il y a un point du cours qui te gêne, n'hésite pas à poster tes questions dans la partie Civil, :)

on essaiera dy répondre Image not found or type unknown

Par **fan**, le **12/09/2008** à **21:26**

Ici, notre prof de civil bafouille, son cours est incompréhensible à moins d'être dans les deux premiers rangs. Je le cite quand il y a du chahut "Un peu de silence mes petits amis." Quand il explique quelque chose d'assez important il nous appelle ses petits copains. J'ai envie de :lol:

rire à chaque fois. Image not found or type unknown

Notre prof d'administratif qui est le doyen et qui approuve certaines de mes idées pour améliorer l'examen, éviter les pompes,...si quelqu'un chuchote c'est la porte, si un étudiant(e) fait un Sudoku ou si deux d'entre eux se marquent des petits mots, c'est la porte. Généralement, ces problèmes arrivent dans la première heure donc à l'inter-cours, il va expliquer pourquoi ils les a mis à la porte de l'amphi.

Par **A.laure**, le **13/09/2008** à **10:16**

J'ai eu mon premier "vrai" cours d'IIE hier soir (fini l'intro début du premier chapitre) . Bon pour le moment c'est ce qu'on a fait l'année derniere en droit constit (la notion d'Etat) . Je m'attendais a autre chose mais durant l'introduction elle nous a dit qu'on allait approfondir certain points qui avaient l'air assez interessant.

:D

Par contre ca gratte , ca gratte, j'ai mal au poignet depuis ce cours Image not found or type unknown plus l'habitude :roll:

d'écrire si vite Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **PinkNonoNHS**, le **15/09/2008** à **16:55**

Premier cours d'Histoire de l'Administration aujourd'hui...

:shock: :shock:

En fait accrochez vous bien il s'agit d'un cours d'histoire du droit pénal Image not found or type unknown Image not found or type unknown :?

Moi qui pensais étudier l'histoire de l'administration française Image not found or type unknown Je me retrouve avec une sorte d'HDI (histoire des institutions) mais :(en droit pénal et surtout la grande partie du :(

cours concentrée sur le Moyen Age Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Enfin bon... le prof Mr Astaing a l'air d'être bien, il a rendu son cours intéressant et les 2h sont :wink:

passés à une vitesse assez incroyable Image not found or type unknown

Par **fan**, le **15/09/2008** à **22:23**

6h de cours aujourd'hui, 7h demain. On aura un cours supplémentaire à partir de la semaine :twisted:

"Conférence de méthode". C'est le doyen qui nous le fait. Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **15/09/2008** à **22:53**

[quote="PinkNonoNHS":2i2tl46w]En fait accrochez vous bien il s'agit d'un cours d'histoire du :shock: :shock:

droit pénal Image not found or type unknown Image not found or type unknown [/quote:2i2tl46w]

Apparemment c'est une partie du cours d'histoire du droit criminel de Master 2 pénal/DPG/histoire qui a été placé en L2, du moins c'est ce que M. Astaing nous avait dit en parlant de la modification des maquettes d'enseignement. Du coup, si les matières se :lol:

ressemblent, tu pourras regarder mes fiches postées sur le site Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **PinkNonoNHS**, le **16/09/2008** à **09:47**

[quote="mathou":27kqw8ku][quote="PinkNonoNHS":27kqw8ku]En fait accrochez vous bien il :shock: :shock:

s'agit d'un cours d'histoire du droit pénal Image not found or type unknown [/quote:27kqw8ku]

Apparemment c'est une partie du cours d'histoire du droit criminel de Master 2 pénal/DPG/histoire qui a été placé en L2, du moins c'est ce que M. Astaing nous avait dit en parlant de la modification des maquettes d'enseignement. Du coup, si les matières se :lol:

ressemblent, tu pourras regarder mes fiches postées sur le site Image not found or type unknown [/quote:27kqw8ku]

:wink:

Il nous a parlé aussi des modifications des maquettes d'enseignement Image not found or type unknown J'irais voir tes :lol:

fiches avec grans plaisir Image not found or type unknown

Sinon inscription dans les groupes de TD ce matin, je suis arrivé à 7h30 devant la fac, j'ai bien :wink:

fais je crois vu la queue qu'il y avait ensuite... Passé dans les 10 premiers Image not found or type unknown

Par **A.laure**, le **16/09/2008** à **12:46**

[quote="PinkNonoNHS":3nzkbigo]
Sinon inscription dans les groupes de TD ce matin, je suis arrivé à 7h30 devant la fac, j'ai bien :wink:

fais je crois vu la queue qu'il y avait ensuite... Passé dans les 10 premiers Image not found or type unknown

[/quote:3nzkbigo]

Moi je suis arrivée a 8h j'ai bien attendu une heure trente _ une heure quarante :/ C'est la premiere année qu'il font ce systeme d'apres ce que j'ai entendu. Tu es dans quels groupe de ;)

TD? (si ca se trouve on va se retrouver Image not found or type unknown)

Par **PinkNonoNHS**, le **16/09/2008** à **13:22**

Civil: Lundi 11h20

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Anglais: Mardi 9h40
Pénal: Mardi 11h20
Administratif: Mardi 13h30

:wink:

Image not found or type unknown

Par **jeremyzed**, le **16/09/2008** à **13:42**

moi je reprends le 22

Par **A.laure**, le **16/09/2008** à **15:08**

:)

Et bien on a un TD en commun: l'Anglais Image not found or type unknown

Enfait, on avait plus trop le choix la moitié des TDs étaient déjà complet :s

Par **PinkNonoNHS**, le **16/09/2008** à **18:45**

:?

C'est un peu le problème de leur nouveau système... Les 1er arrivés sont les 1er servit Image not found or type :?

Image not found or type unknown Et puis sans parler des petits coups de "génie" pour gruger tout le monde qui est dans la file ^^

:lol:

Cool il y aura deux membres de juristudiant au TD d'anglais à 9h40 Image not found or type unknown Tu verras :wink:

"Jérémy" quand le ou la chargé(e) de TD fera l'appel Image not found or type unknown

Par **fan**, le **16/09/2008** à **20:42**

Nous n'avons qu'administratif et civil, anglais et informatique pour ceux qui le désirent. L'an

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

dernier, il y avait pénal. Nous avons aussi Conférence de méthode. Tous commencent le 25. :)

Image not found or type unknown

Par **PinkNonoNHS**, le **20/09/2008** à **18:52**

Les TD à Nancy commencent Lundi...
J'ai l'impression que je ne m'en sortirais jamais...

Je viens de passer 4h non stop sur du droit administratif pour compléter le cours, faire des schémas et tout... Il reste encore le TD de Droit des Biens à préparer plus celui d'Administratif à finir Image not found or type unknown Image not found or type unknown

J'ai une question: avez-vous laissé "tomber" quelques matières durant votre L2? C'est impossible d'être à fond partout... Il y en a beaucoup trop Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **20/09/2008** à **19:00**

[quote="PinkNonoNHS":by0ozzo8]
J'ai une question: avez-vous laissé "tomber" quelques matières durant votre L2? C'est impossible d'être à fond partout... Il y en a beaucoup trop Image not found or type unknown [/quote:by0ozzo8]

Pour ma part je me consacrais uniquement à bosser mes TD et ficher les cours des matières à gros coeff, les matières à petit coeff je les ai travaillé pendant les semaines de révision, vu que les grosses étaient acquises grâce aux TD.

Par **deydey**, le **20/09/2008** à **20:24**

[quote="Katharina":wpook5zy][quote="PinkNonoNHS":wpook5zy]
J'ai une question: avez-vous laissé "tomber" quelques matières durant votre L2? C'est impossible d'être à fond partout... Il y en a beaucoup trop Image not found or type unknown [/quote:wpook5zy]

Pour ma part je me consacrais uniquement à bosser mes TD et ficher les cours des matières à gros coeff, les matières à petit coeff je les ai travaillé pendant les semaines de révision, vu

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

que les grosses étaient acquises grâce aux TD.[/quote:wpook5zy]

Même chose, parce que sinon tu t'éparpilles, tu paniques, tu veux tout faire t au final tu déchires tout ce que tu as fait de rage... lol

Par **A.laure**, le **22/09/2008** à **09:04**

Je te rassure Pink, tu n'es pas le seul a galérer un peu sur le boulot a faire. J'ai fait le TD de droit des bien vendredi de 13 à 16h et samedi de 14 à 17h. Il me reste encore mes fiches a faire et le td de droit administratif... Bref beaucoup de boulot nous attends mais faut s'accrocher et puis là c'est que le début, on va prendre le rythme et ca ira tout seul =)
(mais c'est vrai que la quantité de boulot est supérieure a la premiere année, je trouve)

Par **Murphys**, le **22/09/2008** à **09:30**

[quote="Katharina":1uxouri2][quote="PinkNonoNHS":1uxouri2]
J'ai une question: avez-vous laissé "tomber" quelques matières durant votre L2? C'est :(

impossible d'être à fond partout... Il y en a beaucoup trop Image not found or type unknown [/quote:1uxouri2]

Pour ma part je me consacrais uniquement à bosser mes TD et ficher les cours des matières à gros coeff, les matières à petit coeff je les ai travaillé pendant les semaines de révision, vu que les grosses étaient acquises grâce aux TD.[/quote:1uxouri2]

Ca tu peux le faire en licence, après c'est meme plus la peine d'essayer. Il faut grosso modo faire autant de recherche dans a peu près toute les matières. A près c'est sur qu'on reste plus longtemps sur les matières à TD parceque y'a un devoir à faire.

Par **Katharina**, le **22/09/2008** à **10:33**

[quote="Murphys":xioh2yso]
Ca tu peux le faire en licence, après c'est meme plus la peine d'essayer. Il faut grosso modo faire autant de recherche dans a peu près toute les matières. A près c'est sur qu'on reste plus longtemps sur les matières à TD parceque y'a un devoir à faire.[/quote:xioh2yso]

J'essaye déjà de faire ça en L3, en L2 je n'avais pas encore réussi à prendre le coup pour :wink:

travailler de façon à me laisser le temps de ficher le reste en temps et en heure Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **juliette**, le **22/09/2008** à **20:08**

" J'ai une question: avez-vous laissé "tomber" quelques matières durant votre L2? C'est impossible d'être à fond partout... Il y en a beaucoup trop"

Je te conseille pas de laisser tomber les petites matières.
bien sur tu n'as pas autant le temps de les bosser comme les "grosses matières", mais à mon avis il faut au moins que tu assistes en cours + que tu relises ton dernier cours une ou 2 fois.

Car sinon quand tu auras ces petites matières à apprendre (style institutions européennes) tu comprendras ton erreur.

Puis n'oublies pas que certaines petites matières (comme procédure civile) te seront fort utile par la suite.

Par **Thibault**, le **22/09/2008** à **20:38**

Surtout que les petites matières ressemble parfois dans leur contenu à des grosses... institutions européenne chez moi c'était en L1, eh bien ça n'a pas été de la tarte lorsqu'il a fallu tout se taper ...
C'était aujourd'hui la rentrée pour moi, droit pénal ... je donnerai mes impression en fin de semaine, mais je compte bien continuer comme en L1: apprentissage et révisions tous les jours, au fur et à mesure, du moins ne pas accumuler de retard et ne pas faire d'impasse !

Par **PinkNonoNHS**, le **22/09/2008** à **21:33**

En L2 c'est encore plus vraie qu'en L1: il faut bosser régulièrement.. Quand je vois que je me permettais parfois de rien faire du WE l'année dernière, cette année je n'y pense même plus... On nous dit qu'il y a beaucoup de boulot en L1, la L2 c'est encore pire à côté: la masse de

connaissance dans chaque matière à avoir est effrayante Image not found or type unknown Image not found or type unknown

:wink:

Mais bon je "gère", merci de vos conseils Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **22/09/2008** à **22:18**

Ce qui est le plus dur avec la L1, c'est l'arrivée à la fac, de commencer une nouvelle matière, toute une filière qu'on avait jamais vu au lycée (sauf peut-être pour les STT qui ont fait un peu de droit, mais vraiment pas beaucoup je pense). Même Histoire c'était complètement différent

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

de ce qu'on avait appris à l'école. Alors avec la L1, y'a vraiment de quoi se paumer.

mais ce qui est bien avec la L2, c'est que tu as déjà acquis la méthodologie en L1, et que de nombreuses matières se rejoignent [i:3arilrqh](en L1 j'avais fait Les Relations Internationales, et en L2 on a eu les Institutions Européennes et communautaires ... bah on avait déjà fait un chapitre global là-dessus en L1, ou encore entre les semestres, le cours de Finances Publiques m'avait beaucoup appris et m'a permis de valider le cours de Politique Eco du premier semestre alors que je comprenais rien auparavant ...) [/i:3arilrqh]

Donc t'inquiète pas, tu verras que les matières commenceront à se rejoindre petit à petit, et tu ;-)

feras le lien tout seul ! Image not found or type unknown

Par **fan**, le **23/09/2008** à **21:38**

Ce n'est pas dur la L1 et pourtant pipou je n'ai pas fais STT mais j'étais en A4 (actuellement L).

Par **pipou**, le **23/09/2008** à **21:48**

ben écoutes, je disais pas que c'était dur en soit, mais surtout arriver dans un environnement totalement différent, où tu es laissé tout seul, et où la méthodologie n'a strictement rien à voir à faire avec ce que tu as vu au lycée jusque là ... Y'a le temps et la capacité d'adaptation, qui diffère selon les personnes. Certains y arriveront de suite, d'autres prendront beaucoup plus de temps, et ce qui est plutôt compréhensible, vu le changement soudain que ça fait tout de suite après le lycée.

Bon, après c'est aussi mon point de vue aussi donc bon ...

Par **fan**, le **23/09/2008** à **22:14**

J'étais dans une Institution privée et la fac c'est l'enseignement public, de plus je découvrais la mixité, ben oui, j'ai du supporter pendant 13 ans une bande de filles hargneuses. En :arrow:

plu,c'était une reprise d'études. Image not found or type unknown

P.S. : Tu as raison, ça dépend des personnes, je suis tout à fait d'accord. Mais si tu fais des connaissances dans ton amphi, ton année se passera mieux.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **AllRight**, le **25/09/2008** à **06:32**

Pour ma part, j'étais dans les quelques premiers à l'inscription aux TDs (seul au milieu d'une :lol:

foule de demoiselles, je n'allais pas me plaindre Image not found or type unknown !). Ca commençait à 14h30 les inscriptions. Et tenez vous bien... tout le monde était déjà présent à 11h (càd après les cours). Grosso modo, on a tous attendu 3h. Certains étaient même prêt à se battre, à s'entretuer pour arriver dans les premiers (forcément, certains passaient sur le côté mais avant attendu comme les autres). Bref!

3 semaines de L2 que j'entame et même constat que tout le monde : c'est vraiment différent de la L1. En L1, on trottine, en L2, on commence à accélérer. Ceux qui n'ont pas de souffle ou ceux qui ne se sont pas assez entrainés n'arriveront pas à la fin du parcours...

En L1, pas besoin de travailler régulièrement, il suffit de réviser 1 ou 2 semaines avant les partiels pour réussir. Je ne crois pas que cela s'applique en L2 vu la masse de cours que l'on a déjà (25 pages par matière en à peine 3 semaines).

J'avoue que je n'arrive pas à m'organiser correctement : bosser les TDs à fond, réviser les cours, faire des fiches ou se reposer pour être plus à même le lendemain matin? (quand on quitte à 18h/19h/20h, on n'est pas toujours en forme pour continuer à bosser)

Comment (vous qui êtes en L3, Master, ou plus) avez-vous réussi à vous organiser pour :wink:

réussir? Je suis très curieux mais intéressé de savoir Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **25/09/2008** à **08:17**

L'année dernière je finissais 2 fois dans la semaine à 20h (en L3 mais ça change rien!). Logiquement, si tu finis tard ça veut dire que tu as des trous à d'autres moments. Profites en :?

pour t'avancer parce que c'est vrai que le soir c'est dur de s'y remettre Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **25/09/2008** à **08:24**

moi perso, la L2 j'ai adoré. Les gens étaient tellement plus courtois et "adultes" qu'en L1 ! En L1, quand je venais d'arriver, que je ne connaissais personne, je peux vous dire que personne ne me parlais (ou à peine) encore moins me montrais son cours quand j'avais raté un mot ou autre ... Ils ne restaient qu'en petits comité, avaient un esprit de compétition à fond (ou de gros branleurs aussi).

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

En L2, les gens ont compris que ce n'était pas un concours ! qu'on peut tous y arriver et que ce n'est pas en passant ses cours à quelqu'un qu'on arrivera pas à passer nous, ou qu'on aura aidé un pauvre branleur qui fout rien et qui validera le semestre grâce à nos cours.

Par **amphi-bien**, le **25/09/2008** à **11:34**

[quote:oepxel8r]En L2, les gens ont compris que ce n'était pas un concours ! [/quote:oepxel8r]
:))

Image not found or type unknown ah ! dis ça à ceux qui sont sur liste d 'attente pour les m2 et qui espèrent des ;)

desistements depuis trois mois Image not found or type unknown

Par **fan**, le **25/09/2008** à **18:01**

En L1, les étudiants ont encore l'esprit ado mais deviennent parce qu'ils sont en droit BCBG. On sent la différence de mentalité avec les autres qui sont en jean/baskets. En L2, c'est du pareil au même, tout comme les TD qui sont soit entre 12h et 13h sachant que l'on recommence le premier cours de l'après-midi (13/15) puis de 15/17.

Des étudiants ont les horaires suivants : le lundi et le mardi nous terminons les cours magistraux à 17h mais les TD peuvent commencer à 17h30 et se terminer à19h mais entre le cours magistral et les TD il peut y avoir un trou, c'est comme que certains étudiants ont des TD se terminant à 20h ou même 21h (cette année, il me semble que les TD de 20h30 à 21h sont interdits).

Il y a toujours un esprit de concours et ceux quel que soit l'année dans laquelle on se trouve. Quand un étudiant(e) peut "faire un croche-patte" à un autre, il ou elle ne se gênera pas.

Par **pipou**, le **25/09/2008** à **18:12**

ah quand même ! c'est qu'ils ont quand même une mentalité un peu pourrie dans ta fac alors ...?

... Image not found or type unknown

Enfin excuse moi de dire ça, chez nous cette année les gens ont été beaucoup plus solidaires, surtout que la majorité des personnes n'avaient pas réussi à valider leur premier semestre, on se serrait les coudes à mort. Bon bien sûr, y'a toujours des éléments sournois, mesquins, ou "dans son coin", mais tellement peu !

amphi-bien : je ne suis pas encore à ce stade !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:D

Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **25/09/2008** à **18:31**

[quote:2j7t6zpo]amphi-bien : je ne suis pas encore à ce stade ! [/quote:2j7t6zpo]

en fait si, tes 4 années comptent ,donc techniquement t'es deja en competition...

Par **pipou**, le **25/09/2008** à **18:36**

:evil:

j'ai pas encore fait 4 années de droit ! Image not found or type unknown

j'en ai que 3 à mon actif ! Donc je suis hors compét (pour le moment) !

Par **amphi-bien**, le **25/09/2008** à **18:42**

[quote:2limtznw]j'ai pas encore fait 4 années de droit !
j'en ai que 3 à mon actif ! Donc je suis hors compét (pour le moment) ![/quote:2limtznw]

c'est bien ce que je dis, les 4 années comptent; donc si t'es en droit , ça compte déja

Par **Katharina**, le **25/09/2008** à **20:09**

Ce qu'il veut dire c'est que ce qui compte c'est la moyenne globale de ta licence, celle de ton :wink:

M1 ainsi que les mentions obtenues dès la première année Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **25/09/2008** à **20:16**

:?

oulà ! alors là, j'suis mal barrée moi ! Image not found or type unknown

J'ai refait ma L1, et ma L2 ... et à moins que je sois major de promo en L3 et en M2 (ce qui ne

risque vraiment pas d'arriver) j'ai perdu d'avance hein ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **25/09/2008** à **20:21**

J'ai des profs qui ont réussi leur doctorat tout en ayant redoublé au cours de la licence, il ne faut pas désespérer.

Par **carol**, le **25/09/2008** à **22:25**

:roll:

donc en fait si je comprends bien (hem... Image not found or type unknown) ce qui compte ce sont les notes obtenues quand on a validé son année, donc même en redoublant, si on fait un bon redoublement, tout :)

n'est pas perdu Image not found or type unknown

en tout cas j'ai parlé du redoublement avec un prof, qui m'a dit ça. après bien sur ça se verra qu'on aura redoublé, mais bon...
j'ai vu dans ma promo de L2 l'année dernière des gens qui n'avaient rien fait de l'année et avaient eu une très mauvaise moyenne à la première session, qui ont bachoté comme des dingues deux semaines avant la deuxième session et qui du coup sont passés en L3 avec 10 :roll:

pile et une idée très très imprécise du stratif ou du droit des contrats... Image not found or type unknown alors au fond qu'est-ce qu'il vaut mieux : continuer à avancer vaille que vaille en traînant quelques lacunes qu'il faudra forcément combler un jour (mais quand?) ou "profiter" à fond de son redoublement pour tout bien approfondir, et pourquoi pas avec une relativement bonne moyenne? :D

bon après je dis ça, j'aurais préféré passer en L3 moi aussi Image not found or type unknown , mais bon, en y réfléchissant... :wink:

tout ça pour dire la L2 c'est le pied total (c'est pour ça que j'en fais 2 Image not found or type unknown) parce que contrairement à la L1, on nous demande pas seulement d'apprendre le cours du prof par coeur, il faut aller fouiner dans les bouquins, se casser la tête deux heures sur dix lignes de cours, et ça... j'adore (et c'est vrai en plus... je me suis découvert une passion : passer des heures à la BU, entourée de 4 ou 5 bouquins de civil et de plein de feuilles de brouillon toutes :arrow:

raturées... ah trop bien! bon ok je Image not found or type unknown) non mais c'est vrai... c'est gratifiant d'avoir

ENFIN le sentiment d'apprendre des choses

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Par **Patate**, le **26/09/2008** à **15:22**

[quote="pipou":38b8ut4e]moi perso, la L2 j'ai adoré. Les gens étaient tellement plus courtois et "adultes" qu'en L1 ! En L1, quand je venais d'arriver, que je ne connaissais personne, je peux vous dire que personne ne me parlais (ou à peine) encore moins me montrais son cours quand j'avais raté un mot ou autre ... Ils ne restaient qu'en petits comité, avaient un esprit de compétition à fond (ou de gros branleurs aussi).

En L2, les gens ont compris que ce n'était pas un concours ! qu'on peut tous y arriver et que ce n'est pas en passant ses cours à quelqu'un qu'on arrivera pas à passer nous, ou qu'on aura aidé un pauvre branleur qui fout rien et qui validera le semestre grâce à nos cours.[/quote:38b8ut4e]

Moi j'avoue que je suis de plus en plus compet'. Après pas dans le sens "je n'aide pas les autres" parce que vu que je prends mes cours sur ordi, au moins un inconnu par jour vient me demander des cours avec un grand sourire et une clé usb. Ben j'ai jamais dit non.
Mais je suis compet' dans le sens où je sais que pour les M2, c'est presque comme un concours et forcément...ben faut être dans les meilleurs. Donc je me situe vachement par rapport aux autres, je me compare à eux, j'essaie de savoir ce qu'ils veulent faire... En gros :)

on peut être compet' et pas égoïste Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **26/09/2008** à **17:42**

Il en faut des
[url:3lbms4mc]http://www.astro.umd.edu/~dcr/Archives/Photos/Birds/filenames/Pigeon,Feral.jpg[/url:3lbr

Par **Patate**, le **26/09/2008** à **18:29**

Quand j'aurais besoin de quelque chose, je saurais à qui demander, c'est de la prévoyance.

Mais merci quand même

Par **PinkNonoNHS**, le **26/09/2008** à **22:08**

On écrit, on écrit, on écrit des tonnes et des tonnes de connaissances! C'est réelement plus

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

du tout la L1... On est passé aux choses ultra sérieuses: rassurez-moi les années supérieures L3, M1 et M2 le rythme est pareil qu'en L2 car plus vite que ce que l'on subit actuellement :cry:

c'est impossible Image not found or type unknown

Par **AllRight**, le **29/09/2008** à **22:12**

J'ai l'impression que la L2, c'est en quelque sorte la mort de la vie sociale (mort à petit feu puisqu'on peut se permettre de sortir au début mais arrivé vers les examens, je crois que ça va être pire). Pour illustrer mon exemple, une fille que j'ai entendu ce matin. Elle racontait sa manière de travailler : réveil à 6h du matin le Samedi (!) puis travail de 8h à 12h puis de 14h à 18h, 20h à 23h puis 00h à 01h. Je trouve ça assez démentiel. Certes, elle travaille énormément - tant mieux - mais ne plus avoir de vie sociale pour se consacrer entièrement au travail, c'est assez extrême.

Même constat pour les TDs. Toutes les matières demandent un certain travail. Mettons 2h à 3h par TDs (recherches + cours + brouillon + cours) : 2h ou 3h multiplié par 3 matières : 6h à 9h de travail de TD. Sans compter à côté la préparation orale et évidemment les cours.

Évidemment, il faut bosser pour réussir et c'est normal. Mais là où je veux en venir c'est que la L2 est en quelque sorte une année de no-life du droit. Du moins, c'est mon avis pour le moment.

Avec mes calculs, on peut se consacrer 1 journée voire 1 demi-journée par semaine à soi avec l'emploi du temps et le travail à coté...

Par **PinkNonoNHS**, le **29/09/2008** à **22:49**

C'est bien le problème... Perso je ne me vois pas consacrer tout mon temps au droit. Jamais de la vie je passerais un samedi entier la tête dans les TD et les cours déjà car au bout de 3-

4h ça me soulerait et j'ai autre chose à côté quand même Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Ce week end j'ai passé 2h le Samedi et 5h Dimanche à préparer les 3 TD mais c'est tout. Les soirées comme là ce soir je touche rien: je me change les idées. Si faire des études c'est ne

plus vivre à côté et gacher les plus belles années de sa vie... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **30/09/2008** à **08:42**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="AllRight":3kuf31t4]Pour illustrer mon exemple, une fille que j'ai entendu ce matin. Elle racontait sa manière de travailler : réveil à 6h du matin le Samedi (!) puis travail de 8h à 12h puis de 14h à 18h, 20h à 23h puis 00h à 01h. Je trouve ça assez démentiel. Certes, elle travaille énormément - tant mieux - mais ne plus avoir de vie sociale pour se consacrer entièrement au travail, c'est assez extrême.
[/quote:3kuf31t4]

Je doute que ce soit très productif de travailler comme ça aussi ... On peut travailler beaucoup, mais si on est fatigués, qu'on sature [i:3kuf31t4](et je doute qu'on puisse être en forme olympique après 12 heures de travail cérébral intensif !)[/i:3kuf31t4], mais qu'on se force quand même, on ne retient plus grand chose, et on perd plus de temps qu'autre chose.

Les gens qui bossent 12 heures d'affilée dans un bureau ne font pas le même genre de travail qu'un étudiant qui doit bosser ses TDs et apprendre ses cours. Apprendre ses cours, réviser, c'est beaucoup plus fatiguant pour le cerveau, car on le fait travailler tout le long, et le cerveau ne peut pas rester concentré constamment 12 heures d'affilée, même s'il y a certaines pauses entre.

:roll:

enfin, ceci est mon point de vue aussi Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **30/09/2008** à **10:30**

Personnellement je consacre mes week end entiers au travail, et je bosse tous les jours entre et après les cours. Pour ma part ça m'a toujours réuss vu les moyennes que j'ai jusque là et le classement.
Pour moi passer seulement 3h de travail par TD est complètement insuffisant, maintenant ça dépend de fac, dans le nord j'avais beaucoup plus de travail qu'ici ou je n'ai qu'un ridicule cas :lol:

pratique à faire et 5 fiches contre 3 commentaires d'arrêts dans le nord Image not found or type unknown et 20 fiches par TD en strat.

Par **pipou**, le **30/09/2008** à **11:19**

ben chez moi à Greuh, on avait une dizaine de fiches d'arrêts par TD, en plus d'un commentaire entièrement rédigé que la prof ramassait au hasard. Effectivement, bosser 3 heures ses TD, ce n'est pas assez, mais bosser 12 heures dans une même journée, je trouve que c'est quand même énorme !

Moi je dépasse pas les 7 heures, en période de révisions.
Parce qu'après, je sature, plus rien ne rentre dans ma tête, je me laisse distraire par mon stylo, ou j'ai envie de dormir, regarder la télé, me détendre quoi !

Et mes TD, je les bossais un peu chaque jour, au brouillon pour le commentaire d'arrêt, ce qui

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

fait que le week-end, je n'avais qu'à les mettre bien en synthèse, bien recopier etc ... Je pense que bosser régulièrement vaut beaucoup plus que de bosser d'un coup le week-end. :roll:

Mais bon, ça doit dépendre des personnes aussi ... Image not found or type unknown

:lol:

Je ne vais pas contester le travail d'une major de promo non plus Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **30/09/2008** à **13:11**

je rejoins kath et la m''thode de travail de la fille dont parlait allrights;

;)

il faut bosser 7/7 ; et mes plannings ressemblent à ceux de cette personne Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **30/09/2008** à **13:54**

alors là, je vous envie ... je suis incapable de faire de travailler :lol:

[size=75:30gzrz0d](autant)[/size:30gzrz0d] Image not found or type unknown

Par **lou2**, le **30/09/2008** à **14:27**

[quote="pipou":3684alzo]alors là, je vous envie ... je suis incapable de faire de travailler :lol:

[size=75:3684alzo](autant)[/size:3684alzo] Image not found or type unknown [/quote:3684alzo]

Bah moi, je ne les envie pas tant que çà ! Après c'est sûr, tout dépends de la moyenne qu'on souhaite avoir. En ce qui me concerne , en travaillant, très peu, j'arrive à avoir entre 10 et 11 de moyenne (ce qui me convient tout à fait). j'ai toujours eu quasiment la même moyenne de la L1 à la L3. On verra cette année en master.
J'espère de tout coeur que les étudiants qui bossent jusqu'à 1 heure du mat ont une superbe mention sinon je ne vois pas trop l'intérêt !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **amphi-bien**, le **30/09/2008** à **14:31**

L'interet , c'est de choisir ton m2, donc ton métier et pas le subir .

Par **Katharina**, le **30/09/2008** à **16:04**

Je rejoins amphi, pour ma part ça paye avec mention, c'est sûr que si en bossant autant j'avais pas de mention et seulement 10-11 je me remettrais en question. Pour le M2 notariat un prof de chamb nous a dit avoir environ 200 demandes pour 20 places sachant que les gens qui demandent ont 14 de moyenne minimum.

Par **AllRight**, le **30/09/2008** à **17:23**

Et au niveau de la vie sociale? Vous sortez quand même? Vous voyez souvent vos amis ou chéri(e) quand même? Je me vois mal bosser autant pendant toute une semaine.

Il faut savoir travailler - c'est sur - mais autant d'abnégation m'étonne...

Par **Thibault**, le **30/09/2008** à **18:15**

Deuxième semaine de cours pour moi ...
Et la L2, ça a l'air sympa !
Les matières sont intéressantes, le droit pénal, même si pas encore dans le vif du sujet, semble assez passionnant. Le droit des affaires, malgré un nom rébarbatif ne le semble pas tant que ça. Je crains assez pour les obligations, même si je n'ai eu qu'un seul cours... à voir par la suite.
Quant aux fameux droit administratif... le fait d'avoir une multitude d'arrêt ne me pose pour l'instant pas trop de problème, j'essaye d'y trouver un intérêt très rapidement, aux vues de ceux qui galèrent beaucoup car n'aiment pas !

Comme vous, je vais dire qu'il y a plus de travail qu'en L1... du moins ce n'est pas pareil, je suis d'ores et déjà en train de lire en complément un bouquin de pénal, ce que je n'ai (presque) jamais fait l'année dernière (cependant j'apprenais très bien mon cours).
Les TD commencent la semaine prochaine, je pense que ça va envoyer le pâté ... ce n'est pas plus mal, même si je n'ai pas besoin de TD pour apprendre par moi-même mes cours, ça fait toujours une révision de plus !
Après, une fois qu'on est dedans... c'est parti ! Le plus dur étant de commencer à travailler, quelque soit l'heure.

Pour ce qui est de la quantité de travail, je serais assez incapable de travailler 12h par jour, dès qu'une occasion se présente ... je suis en revanche capable, s'il faut, de donner un bon

coup de collier. "Quand faut finir un TD, faut finir !"

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

Image not found or type unknown
Tout est une question de personne, de métabolisme, de méthode de travail etc.

Par **mathou**, le **30/09/2008** à **21:04**

J'ai scindé le sujet, c'est plus approprié : http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 9364#69364

Par **jeremyzed**, le **01/10/2008** à **18:30**

bon apres une semaine et demi.

SOit j'adore les matieres, soit je deteste.

FP, ca me soule, stratif j en parle meme pas, ce matin j'ai tenu que 20 min en amphi.

Par contre j'adore le reste, droit des contrats, pénal, droit des affaires, relations internationales.

En gros je suis définitivement privatiste...

Par **pipou**, le **01/10/2008** à **19:38**

:D

Welcome to ze groupe of Privatistes ! (c'est les meilleurs !) Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **01/10/2008** à **21:03**

Relations Internationales est une pure matière publique, pour le pénal, ça se discute, pour certains c'est du privé (ce qui explique le roulement au niveau des différentes chambres des tribunaux) pour d'autres c'est totalement autonome (mon avis).

Par **PinkNonoNHS**, le **01/10/2008** à **21:51**

J'aime beaucoup Pénal, c'est surement ma matière préférée et surtout les TD! Mais bon ça

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

m'a l'air ultra bouché vers la suite non?

Sinon l'Administratif et les Institutions internationales je trouve ça bien même la densité des cours... C'est assez chaud.

Par contre le Dt des Obligations je ne supporte pas.

:lol:

Je suis un publiciste les ami(e)s Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **01/10/2008** à **22:10**

ben le pénal c'est pas bouché comme filière, ça vise à la fois les domaine juridiques, pénitencier, policiers ... Tu peux aussi accéder aux postes de magistrats, greffier, avocat, être juge d'instruction etc ... c'est super intéressant le pénal, mais c'est un diplôme de Droit Privé, :D

petit publiciste Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **01/10/2008** à **23:27**

ben c'est bien ça le problème .....le pénal a part les concours....t'as rien...

magistrature ? 100 places par an pour toute la france

avocat pénaliste ? avocat smicard , sauf les gros gros tenor

police ,c'est sur ça aide mais ça reste des concours.....

le seul débouché '(a mon sens) en pénal , c'est la recherche.

Par **Thibault**, le **12/10/2008** à **16:56**

Pour ma part, je trouve le droit administratif fort intéressant ... nous n'avons eu que deux cours, donc nous avons à peine commencé la distinction SPA/SPIC, mais pour le TD de la semaine prochaine nous avions une vingtaine de fiches d'arrêt à faire, ce qui m'a immergé dans la notion à peu près pendant les 5 jours précédents celui-ci et... j'aime bien !

Sachant que c'est généralement ce qui em***** le plus les étudiants ...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:D

Image not found or type unknown

Par **MisterAwesome**, le **01/07/2011** à **11:25**

[quote="pipou":29bhaofw]Ce qui est le plus dur avec la L1, c'est l'arrivée à la fac, de commencer une nouvelle matière, toute une filière qu'on avait jamais vu au lycée (sauf peut-être pour les STT qui ont fait un peu de droit, mais vraiment pas beaucoup je pense). Même Histoire c'était complètement différent de ce qu'on avait appris à l'école. Alors avec la L1, y'a vraiment de quoi se paumer.

mais ce qui est bien avec la L2, c'est que tu as déjà acquis la méthodologie en L1, et que de nombreuses matières se rejoignent [i:29bhaofw](en L1 j'avais fait Les Relations Internationales, et en L2 on a eu les Institutions Européennes et communautaires ... bah on avait déjà fait un chapitre global là-dessus en L1, ou encore entre les semestres, le [url=http://www.finance-etudiant.fr/cours/:29bhaofw][color=#000000:29bhaofw]cours de Finances[/color:29bhaofw][/url:29bhaofw] Publiques m'avait beaucoup appris et m'a permis de valider le cours de Politique Eco du premier semestre alors que je comprenais rien auparavant ...) [/i:29bhaofw]

Donc t'inquiète pas, tu verras que les matières commenceront à se rejoindre petit à petit, et tu feras le lien tout seul ! ;-) Image not found or type unknown [/quote:29bhaofw]

C'est pareil pour toutes les L1 de la fac, y a souvent une grande différence entre le programme de terminale et la première année de licence, car le baccalauréat à énormément évolué là où la L1 à repris le programme de première année de Deug ... mais c'est en train d'évolué depuis 2 ans(il était temps).[/color][/url]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés